



Guide des parents et tuteurs

Édition 2026



Bienvenue au Camp de jour du CAL

Toutes les réponses à vos questions concernant le camp de jour !

Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez ? Écrivez-nous.

Les dates

Le camp se déroule sur 7 semaines chaque été. Une 8^e semaine est aussi disponible, mais elle a lieu sur un site différent et pour un nombre réduit de participants, puisque nous n'avons plus accès aux écoles qui doivent préparer la rentrée !

Les lieux

Les arrivées et départs se font à l'École internationale du Phare, au 405 rue Sara à Sherbrooke. Beaucoup d'activités s'y tiennent en journée, mais les groupes se promènent aussi dans les parcs avoisinants et vont à la piscine du parc Alfred-Élie-Dufresne.

L'horaire

L'horaire a été modifié cette année afin d'améliorer le service. Les journées d'animation, habituellement de 9h à 15h30, seront dorénavant de 8h à 16h. Un service de garde du matin sera disponible de 7h à 8h et deux possibilités vous seront proposées pour le soir, de 16h à 17h ou de 16h à 18h.

L'arrivée

Si vous prenez l'option du service de garde le matin, vous pouvez amener votre enfant à partir de 7h, à l'école du Phare, à l'entrée près du terrain de basket. Si vous ne prenez pas le service de garde, vous pouvez déposer votre enfant à partir de 8h.

Il est important d'arriver avant 8h45 pour qu'il puisse assister au rassemblement. Les groupes peuvent quitter le site dès 9h, ne soyez pas en retard !

Le départ

La journée se termine à 16h. Il est inutile de vous présenter plus tôt sauf si vous avez préalablement communiqué avec nous pour une situation particulière.

Lors de votre arrivée, vous devez vous présenter à la table pour donner le mot de passe choisi lors de l'inscription. L'animateur avisera par radio un autre membre de l'équipe, qui dirigera votre enfant vers la sortie. Si un rapport d'incident, d'accident ou un papier d'avertissement doit vous être remis pour signature, une coordonatrice ou un.e superviseur.e viendra vous voir à ce moment.

Nous vous demandons d'être patient avec notre équipe. Beaucoup de parents arrivent en même temps et nous souhaitons prendre le temps de bien faire les choses, pour des raisons de sécurité.

Aucun adulte ne pourra quitter avec un enfant sans le mot de passe.

Il est possible pour vous d'indiquer dans la fiche santé que votre enfant peut quitter seul à la fin de la journée, s'il rentre à pieds à la maison ou si vous ne souhaitez pas avoir à donner le mot de passe. Les animateurs laisseront ces jeunes quitter à 16h.

La baignade

La piscine

Les enfants vont à la piscine de 1 à 3 fois par semaine. Il est important de fournir un maillot de bain et une serviette à votre enfant lorsqu'il est indiqué «test de nage» ou «piscine» dans l'horaire de la semaine, qui vous sera communiqué par courriel.

Les tests de nage

Tous les enfants doivent passer un test de nage en début de séjour afin de déterminer si le port de la veste de flottaison est nécessaire ou non. Les tests sont organisés et gérés par les Services aquatiques de la Ville de Sherbrooke, et non par le camp de jour. Leur but est d'augmenter la sécurité à la piscine et de réduire autant que possible les risques liés à la baignade. Voici comment ils se déroulent :

L'enfant doit démontrer ses aptitudes à :

- descendre dans l'eau
- nager sur place pendant 30 secondes
- nager sur 25 mètres

Pour réussir :

- l'enfant ne doit pas s'arrêter et/ou mettre les pieds au sol tant et aussi longtemps qu'il n'a pas fini le test
- le sauveteur doit sentir l'enfant en contrôle si ce dernier met la tête sous l'eau
- l'enfant ne doit pas avoir l'air complètement épuisé suite au test.

Maillots usagés

Nous acceptons les dons de maillots de bain pour enfant afin de pouvoir en prêter en cas d'oubli.





Les finances

Politique de remboursement

Notre politique de remboursement s'applique conformément à la Loi sur la protection du consommateur. Si vous souhaitez un remboursement, vous devez communiquer avec nous AVANT le début de la semaine que vous souhaitez annuler.

Paiements échelonnés

Notre plateforme vous permet dorénavant de faire des paiements en plusieurs versements. Les paiements doivent être complétés avant le début du camp. Tout solde en souffrance entraînera le retrait de votre enfant du camp de jour. Celui-ci sera réadmis à la suite d'un paiement.

Numéro d'assurance sociale

N'oubliez pas d'inscrire votre numéro d'assurance social lors de l'inscription si vous souhaitez recevoir votre Relevé 24 pour les frais de garde !

Frais de retard

Lors du service de garde, des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes d'avance le matin ou de retard le soir vous seront facturés.

Non-résidents de la Ville de Sherbrooke

Les tarifs concernent les résidents de Sherbrooke. Ils sont plus élevés pour les non-résidents. Veuillez communiquer avec nous pour vous inscrire si vous n'habitez pas dans les limites de Sherbrooke.

Les mémos et avertissements

Dans le sac à dos

Pour communiquer avec vous, les animateurs et accompagnateurs pourraient laisser une demi-feuille de papier dans le sac à dos de votre enfant. Il peut s'agir d'un mémo ou d'un avertissement.

Les mémos

Les mémos servent à communiquer une situation non-urgente mais importante, comme du matériel manquant, un événement de la journée, ou un comportement particulièrement positif et agréable de la part d'un enfant.

Les avertissements

En cas d'attitude ou de comportement problématique mais non violent, l'enfant reçoit un avertissement verbal. Si l'enfant n'est pas réceptif, que c'est répétitif ou que c'est violent, l'enfant recevra un avertissement écrit à signer par les parents ou tuteurs, remis à la table en fin de journée.

Il est à noter que certains comportements jugés inacceptables (ex : un geste violent) pourront entraîner des sanctions immédiates, tel une expulsion temporaire ou définitive, puisque nous avons la responsabilité d'assurer la sécurité de tous les enfants. Aucun remboursement des frais d'abonnement ou de la semaine en cours. Sachez toutefois que le renvoi d'un enfant est la dernière étape à laquelle nous souhaitons procéder.

Le civisme

Gardez aussi en tête que les animateurs sont appelés à utiliser leur jugement en tout temps, et qu'ils ont à cœur le bien-être de tous. Ce sont de jeunes adultes formés pour réagir au mieux aux multiples situations vécues en camp, mais ils sont en apprentissage ; ce ne sont pas des professionnels. Si vous vivez de la frustration à l'égard d'une situation, veuillez vous adresser à la direction. Un comportement agressif de la part d'un parent envers un membre de l'équipe peut entraîner l'expulsion de son enfant.



Nous ne tolérons pas la violence, tant de la part de votre enfant qu'envers lui.

Un comportement agressif de la part d'un parent envers un membre de l'équipe peut entraîner le renvoi de son enfant.

Le code de vie

Pour le bien de tous !

Voici quelques règles de conduite fondamentales pour assurer une vie de groupe harmonieuse et durable. Nous vous prions de lire cet article avec votre jeune avant son arrivée au camp.

Pourquoi un code de vie ?

Parce que nous vivons en groupe et que nous devons tenir compte les uns des autres, pour définir des comportements collectifs à respecter et pour que la vie de groupe soit agréable pour tous.

Il est de votre devoir de bien expliquer les règles suivantes à votre enfant.



La première règle : le respect

- de soi
- des autres enfants
- des animateurs
- des consignes
- de l'environnement

La deuxième règle : la violence n'est pas tolérée

- violence physique (pousser, frapper, pincer, etc)
- violence verbale (insulter, intimider, crier, etc)
- violence intime (toucher les fesses ou les parties intimes d'un.e ami.e, montrer ses parties intimes, embrasser, etc).

La troisième règle : la sécurité

- toujours rester avec son groupe, ne jamais quitter sans avertir un animateur
- toujours suivre son animateur, ne pas le dépasser lors de déplacements sur le trottoir, ne pas entrer dans la piscine ou dans l'autobus avant lui
- toujours attendre le signal de son animateur avant de traverser la rue
- ne jamais lancer d'objets, de roche, de bâton ou autre vers une personne, un groupe, un véhicule ou une fenêtre
- toujours garder son bracelet (bleu = nageur, rouge = non-nageur) à la piscine, ainsi que sa veste de sauvetage (bracelet rouge)
- toujours avertir un animateur en cas de problème

Les sanctions

Échelle de gravité

Nous avons une nouvelle échelle de gravité des comportements problématiques. Un enfant peut avancer sur cette échelle, mais il ne peut pas revenir en arrière. Les dossiers seront toutefois toujours remis à zéro avant l'été suivant.



- Langage inapproprié (mot de toilette, insulte légère, mots grossiers, sacres)
- Bousculer, taper, pousser, botter
- Ne pas respecter le code de vie
- Moquerie, insulte, propos irrespectueux

- Se bagarrer, frapper, graffigner, mordre
- Vandalisme (crayon, peinture, bris volontaire)
- Fuguer ou quitter le groupe, se cacher

- Violence lourde (coup violent, mordre au sang, etc)
- Utilisation d'objets dangereux (ciseaux, objets lourds, etc)
- Violences sexuelles
- Intimidation / harcèlement
- Comportements pouvant mettre en danger l'enfant ou ses camarades

1

2

3

4

5

6

7

AVERTISSEMENTS ÉCRITS

Montrés aux parents en fin de journée, doivent être signés.

SUSPENSION POUR LA JOURNÉE

Le parent doit venir chercher l'enfant le plus tôt possible. Discussion par téléphone avant le retour au camp le lendemain.

SUSPENSION POUR 24H

Excluant la journée de l'incident. Discussion par téléphone avant le retour au camp afin d'identifier les problématiques et les solutions.

SUSPENSION POUR 72H

La suspension exclut la journée de l'incident. Rencontre en présence avec le parent pour aborder la suite.

EXPULSION DÉFINITIVE

Pas de retour au camp pour la suite de l'été, pas de remboursement de la semaine en cours.

Le reste

Sorties

Les jours de sortie, les enfants qui y sont inscrits partent en autobus jaune à 9h. Nous n'attendons pas les retardataires. Soyez à l'heure !

Si, pour une raison hors de notre contrôle, nous accusons un retard lors du retour, un message texte vous sera envoyé au numéro de téléphone ajouté au dossier lors de l'inscription.

Communications

Nous vous enverrons les informations relatives à chaque semaine le vendredi d'avant. Assurez-vous que votre adresse courriel est à jour dans votre compte Activity Messenger.

Changement de garde

Advenant une garde partagée des enfants, nous suggérons que chaque parent ou tuteur procède à l'inscription de l'enfant pour ses semaines de garde afin que nous sachions avec qui communiquer et pour simplifier l'émission des relevés 24. Vous pouvez aussi ajouter le courriel d'un 2e parent dans le formulaire d'inscription sur Activity Messenger, ainsi qu'un 2e numéro d'assurance sociale pour un partage du relevé 24.

Fiches santé

Nous avons modifié la fiche santé, assurez-vous de la remplir comme il faut pour que nous ayons toutes les informations relatives au bien-être des enfants.



Des idées de lunch !

Wrap au poulet

Tortilla garnie de poulet, laitue, fromage et sauce légère
Bâtonnets de carottes et concombres
Compote de pommes
Petits biscuits

Bento style “boîte à lunch”

Fromage en cubes + craquelins
Tranches de dinde ou jambon
Raisins ou fruits coupés
Yogourt

Sandwich classique amélioré

Sandwich au jambon et au fromage
Tranches de melon ou fraises
Mini muffins maison
Compote à boire

Salade de pâtes froide

Pâtes avec légumes (tomates cerises, concombre, maïs) et morceaux de poulet ou fromage
Fruit entier (pomme, banane)
Barre tendre

Lunch “déjeuner”

Bagel avec fromage à la crème ou beurre de noix
Œuf dur
Fruits frais
Jus de fruits

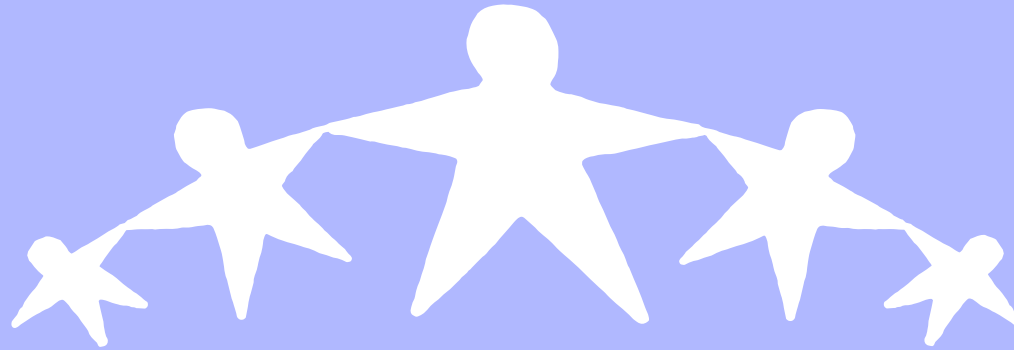


Petits conseils

Utiliser un sac isotherme avec un bloc réfrigérant, couper les aliments pour faciliter l'autonomie, éviter les aliments trop salissants ou difficiles à ouvrir, vérifier les allergènes (arachides et noix).

Pour les enfants difficiles

Garder toujours 1-2 aliments “sécuritaires” que l'enfant aime à coup sûr, éviter de trop varier d'un coup (les enfants difficiles aiment la routine), mettre de petites portions (moins intimidant), ajouter une petite surprise (collant, mot drôle, mini dessert).



**Inscription en ligne, par téléphone et
sur place (sur rendez-vous seulement) dès le 11 avril**

www.carrefouracesloisirs.com

coordojeunesse@carrefouracesloisirs.com

819 821-1995